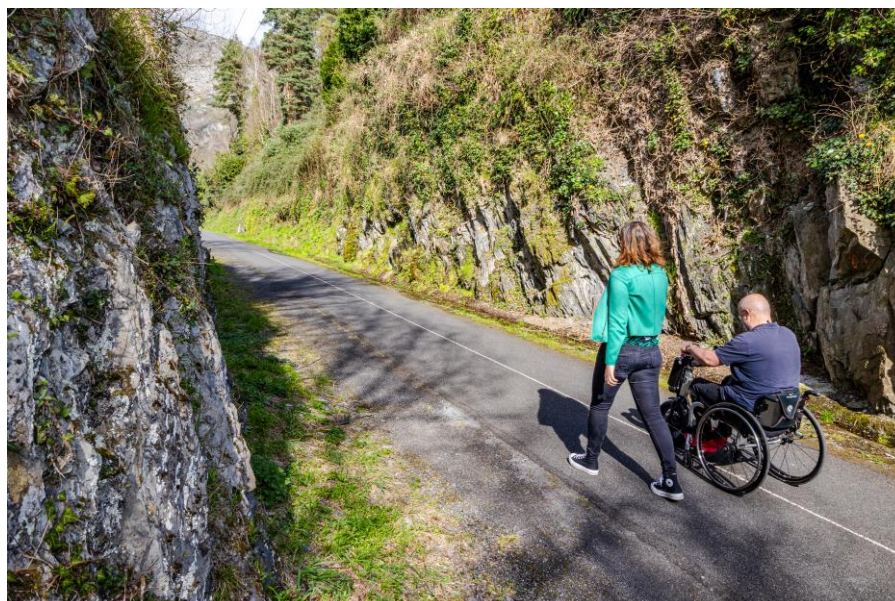




■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Créée en 2000, la Voie Verte des Gaves est une ancienne voie de chemin de fer, gérée par le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves. Située en fonds de vallée, elle relie Lourdes et Pierrefitte-Nestalas sur 18 kms pour les déplacements non motorisés. Elle est destinée aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, aux personnes à mobilité réduite, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements des habitants. Seule infrastructure à proposer une activité à deux roues en toute sécurité et accessible à tout public dans un contexte de montagne où la contrainte orographique difficile rend l'activité vélo accessible, la Voie Verte séduit bon nombre de ses utilisateurs pour son accessibilité et sa sécurité et permet au plus courageux de rejoindre les cols.

Depuis 2001, la Voie Verte des Gaves est labellisée Tourisme et Handicap, un dispositif mis en place par l'Etat visant à promouvoir l'accessibilité des sites et structures touristiques aux personnes en situation de handicap. Ce label est décerné aux prestataires et/ou prestation de services touristiques offrant des services et installations répondant aux besoins spécifiques des quatre types de handicap : moteur, visuel, mental et auditif.

A la suite de la visite de deux évaluateurs et de l'étude du dossier de candidature par la commission territoriale, si l'avis est favorable, le label est attribué pour cinq ans, renouvelable, à condition qu'une visite soit effectuée à l'issue de chaque période et que les critères soient toujours respectés.

Pour permettre au Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves de conserver son label Tourisme & Handicap pour la Voie Verte des Gaves, certains services ou informations présents sur la voie verte ont été améliorés avec l'aide des communes traversées :

- Mise aux normes des sanitaires présents aux abords de la Voie Verte.
- Création de nouveaux supports de communications plus adaptés (création d'un FALC – Facile à Lire et à Comprendre – disponible en ligne).
- Renouvellement de la signalétique présente sur la Voie Verte.
- Réfection du revêtement par endroit.



les règles d'usages : <https://plvg.fr>

Depuis fin avril 2024, le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a le plaisir d'avoir obtenu de nouveau la labellisation Tourisme & Handicap, pour les quatre types de handicap, plus de 90 % des exigences de la marque.

Véritable atout de nos vallées, il est important que la voie verte des gaves reste accessible à tous !

Pour plus de renseignements sur l'histoire, le label,